

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

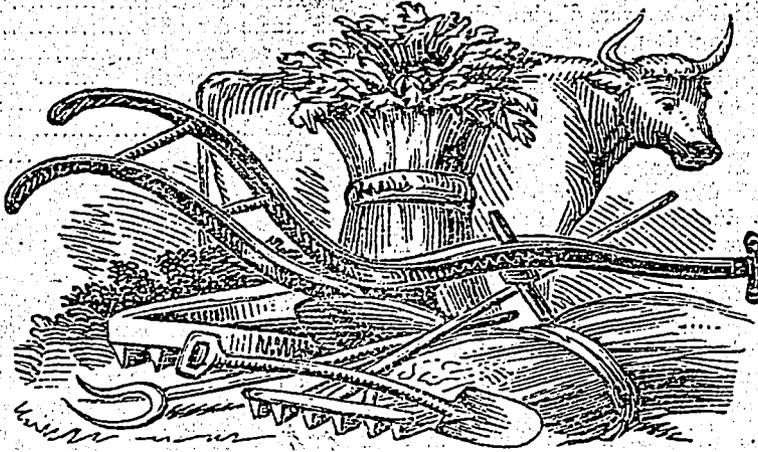
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DES DIVERSES PLANTES FOURRAGÈRES PROPRES À ÊTRE CULTIVÉES SOUS LE CLIMAT DU CANADA.

Formation des prairies

COMPOSITION DES SEMIS

Les différentes plantes fourragères qui peuvent entrer dans la composition d'une prairie ou d'un pâturage doivent posséder certains points de ressemblance qu'il est très-important de faire connaître à nos lecteurs. Sans cette précaution, nous n'aurions eu jusqu'à présent que des renseignements incomplets qui ne pourraient que nous induire en erreur ; et une grande diminution dans la quantité et la qualité des produits en serait la conséquence rigoureuse.

Le choix que l'on fera des plantes capables de former une même prairie devra être basé sur ces points de ressemblance. Ils sont au nombre de cinq principaux :

1o. *Même degré d'humidité constante dans le sol.* Quelques-unes des plantes dont nous avons donné les noms et les propriétés dans nos causeries précédentes, demandent au sol une dose d'humidité abondante et toujours égale ; d'autres, au contraire, se contentent des sols les plus secs ; d'autres, enfin, préfèrent le milieu entre ces deux extrêmes. Le lecteur sait, peut-être par expérience, que chaque plante a des sympathies, avec lesquelles le cultivateur doit compter, s'il ne veut constater un déficit énorme dans ces produits. Par les bons soins, on peut modifier un peu ces sympathies dans nos plantes usuelles ; mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit des végétaux propres à la composition des prairies naturelles, végétaux encore presque entièrement sauvages, que la culture n'a pas modifiés.

Si nous voulions agir avec ces derniers, comme nous agissons avec nos céréales, nos récoltes sarclées et nos légumineuses ordinaires, nous verrions que les rendements ne seraient plus aussi avantageux. Eh bien, la dose d'humidité qu'elles demandent du sol est une de ces exigences, qui soit le plus désavantageux

d'oublier. Les plantes que nous aurons ainsi placées dans une situation autre que celle qui leur est naturelle donnent pendant quelque temps un pauvre rendement, laissent ensuite cette terre qui ne leur est pas propre et les vides sont remplis par des herbes dont la valeur comme fourrage est souvent nulle. Il faut donc mettre chaque plante dans le sol le plus convenable sous ce rapport : humide, frais ou sec, selon les exigences de ces plantes. Ainsi pour les sols humides nous pourrions faire usage du vulpin des prés, du vulpin des champs, du paturin des prés, du paturin commun, de l'ivraie vivace, de la houque laineuse, de la flouve odorante, de la phléole des prés, de la fétuque des prés, du dactyle pelotonné, de l'agrostis stolonifère, de l'agrostis commune, de la glycérie flottante, de la gesse des marais, du trèfle blanc, du trèfle rouge, du trèfle hybride et de la vesce multiflore. Pour les terrains simplement frais, nous avons les mêmes plantes et de plus le paturin des bois, la luzerne cultivée, la luzerne lupuline et le jargeau ou vesce à quatre graines, mais dans ces derniers terrains nous ne sèmerons, ni la glycérie flottante, ni la gesse des marais, parce que ces deux plantes n'affectionnent que les sols très-humides. Pour les sols secs, nous pourrions employer l'agrostis commune, le vulpin des champs, le paturin des prés, la flouve odorante, la phléole des prés, la fétuque ovine, le dactyle pelotonné, la keulérie à crêtes, la canche flexueuse, la luzerne cultivée, la luzerne lupuline, le sain-foin, le trèfle rampant (*trèfle blanc*) et le trèfle couché.....

2o. *Même composition élémentaire du sol.* Les plantes ne sont pas aussi exigeantes sous ce rapport que sous le précédent ; néanmoins il en est qui ne veulent donner de forts produits que dans certains sols particuliers d'une composition déterminée ; mais la plupart des plantes n'y tiennent pas autant.

3o. *Même précocité.* Cette condition est d'une très-grande importance, car elle influe fortement sur la quantité et la qualité du fourrage. Ainsi que l'on sème dans une prairie des plantes dont la végétation est rapide avec d'autres dont la végétation est lente, on comprendra aisément que dans tous les cas, soit que l'on fauche de bonne heure, soit que l'on fauche

tard, on aura toujours à constater une perte considérable. Si l'on fauche lorsque les plantes hâtives sont en fleurs, toutes les espèces tardives ne seront pas encore assez développées; or, il est reconnu par les praticiens qu'une plante coupée trop jeune, diminue beaucoup par la dessiccation et cela est parfaitement exact; car une plante jeune est très-aqueuse, molle, contient peu de principes nutritifs, et diminue considérablement en séchant. Par conséquent le produit se trouvera diminué dans une proportion notable, ce que l'on aurait pu éviter en faisant un meilleur choix. D'un autre côté, si l'on attend pour faucher la complète floraison des plantes les plus tardives, la perte ne sera pas moins grande: parcequ'alors, toutes les plantes précoces auront mûri, laisser tomber leurs graines et il ne restera plus de ces végétaux même les plus savoureux qu'une tige sèche, dure, coriace n'ayant guère plus de valeur que la paille de céréales. Dans ce cas-ci, la diminution du produit ne sera pas aussi notable, si l'on ne considère que la quantité; mais comme la qualité laissera aussi beaucoup à désirer, on ne sera pas plus riche dans l'un que dans l'autre cas.

Cependant dans les terrains qui doivent être consacrés exclusivement aux pâturages, on pourra semer des plantes de précocité différente; afin que les animaux puissent y trouver une nourriture abondante pendant tout l'été.

40. *Même destination.* Parmi les plantes que nous avons étudiées, il en est quelques-unes, qui, soumises au fauchage ne donneraient qu'un faible rendement, tandis que si elles étaient pâturées, elles donneraient un produit considérable. Il est donc très-important de ne pas négliger cette faculté et s'en servir suivant que l'on veut former une prairie fauchée ou un pâturage.

50. *L'abondance et la qualité du produit.* Puisque, comme nous l'avons vu, plusieurs plantes peuvent venir sur le même sol, on choisira pour pâturage ou pour prairie, celles qui se recommandent tout particulièrement par l'abondance et la qualité de leur rendement.

Afin de rendre saisissables ces cinq conditions et d'en tirer des conclusions pratiques, nous allons donner quelques exemples de mélanges fournis par les meilleurs auteurs agricoles.

Le Flamand Van Aelbroeck choisissait de préférence, pour créer des prairies, la phléole des prés, le vulpin des prés, le paturin des prés, le fétuque élevé et le trèfle blanc.

En Ecosse dans les terrains très-humides on se sert avec avantage du mélange suivant:

Les quantités sont calculées pour un arpent.

Agrostis stolonifère.....	2½ lbs.
Vulpin des prés.....	1½ "
Fétuque des prés.....	5½ "
Glycérie flottante.....	1½ "
Ivraie vivace.....	8½ "
Paturin commun.....	2½ "
Phléole des prés.....	1½ "

24 lbs.

En Irlande sur les terres argileuses, fraîches, on emploie fréquemment le mélange suivant:

Ivraie vivace.....	8 gallons
Vulpin des prés.....	4½ lbs.
Fétuque des prés.....	4½ "
Paturin commun.....	4½ "
Agrostis stolonifère.....	1½ "

Ces différentes plantes mélangées ensemble couvrent un arpent.

M. Moll nous donne les mélanges suivants:

Pour une terre limoneuse, fraîche,

Ivraie vivace.....	13 lbs.
Vulpin des prés.....	2½ "
Houque laineuse.....	1½ "
Phléole des prés.....	2½ "
Paturin commun.....	6 onces
Paturin des prés.....	6 "
Flouve odorante.....	3 lbs.
Agrostis stolonifère.....	1½ "
Lucerne lupuline.....	1½ "
Trèfle blanc.....	1½ "
Trèfle hybride.....	1½ "

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

On s'occupe toujours un peu des féniens, sans toutefois se laisser beaucoup intimider par leurs bravades. Ils se sont fait annoncer comme devant apparaître sur différents points du pays, au nombre de 30,000. Mais il est démontré qu'ils ne peuvent maintenir, seulement l'espace de trois jours, un pareil nombre d'hommes sous les armes, faute de ressources; à moins donc que le Gouvernement des Etats-Unis leur vienne énergiquement en aide, ce qui n'est pas fort probable. Quoiqu'il en soit, les volontaires des principales villes du pays ont été avertis de se tenir prêts à partir pour la frontière une heure après l'ordre donné. Une dépêche annonce que plusieurs féniens sont déjà rassemblés à St Albans. Une batterie de l'Artillerie Royale s'est mise en marche le 28 mai au soir pour la frontière.

Une dépêche d'Ottawa annonçait il y a quelques jours qu'il était très-probable qu'un nouveau traité de réciprocité serait conclu entre le Canada et les Etats-Unis.

Le second détachement des zouaves pontificaux canadiens, qui s'est embarqué à New-York, le 16 mai, sur le steamer *la Ville de Paris*, est arrivé à Brest, le 25, après une heureuse traversée. Le troisième est parti de Montréal le 28 mai pour New-York. Il s'est installé sur l'*Europe* qui devait faire voile pour la France le samedi suivant, 30 mai. Les zouaves, qui composent ce dernier détachement, sont au nombre de 28; MM. Paul Dumais et Thomas Michaud de Kamouraska, ainsi que M. Honoré Giasson de l'Islet en font partie. C'est M. l'abbé O. Routhier qui est leur aumônier et qui les accompagnera jusqu'à Rome. La veille de leur départ de Montréal, Mgr. Grandin, coadjuteur de Mgr. Taché, a dit la messe pour eux à Notre-Dame de Bon Secours, et ceux des zouaves, qui n'avaient pas communiqué dans leur paroisse, ont communiqué à cette messe. Le lendemain, dans l'après-midi, ils se rendirent à la cathédrale et Mgr. de Montréal, après avoir récité l'itinéraire avec eux, leur parla près d'une demi-heure sur la signification symbolique de l'épée. Il termina par ces paroles: "Partez, partez, allez droit votre chemin à Rome; ne regardez ni à droite, ni à gauche, ni en arrière de vous; ne craignez jamais rien que Dieu. C'est sa cause que vous allez défendre; craignez de n'en être jamais assez dignes; pour le reste soyez sans crainte; c'est le moyen d'être sans reproche. Allez votre chemin et craignez Dieu!"

Les zouaves firent ensuite leur acte de consécration au saint Cœur de Marie, puis on chanta le Salut du T.-S. Sacrement. A l'évêché, les zouaves eurent la bonne fortune d'être salués par Mgr. Lynch, évêque de Toronto. Entre'autres paroles, il leur dit:

"Salut, bonheur, succès et victoire à vous, dignes descendants de ces pieux colons, qui sont-vous ici, non pour un

gain sordide, mais pour y implanter et pour y consolider l'arbre royal de la croix !

« Le voilà donc ce beau pays du Canada, lequel était naguère dédaigné comme ne contenant que quelques arpents de neige, le voilà maintenant qui, émule de ceux des plus beaux siècles de l'Eglise, enfante des croisés ; et ces croisés, comme leurs devanciers, tournant le dos à ce qu'ils ont de plus cher, vont affronter les dangers de la mer et les hasards des combats pour affermir sur son trône le Pontife-Roi.

« Honneur et gloire à vos bien chers parents pour avoir donné le jour à des enfants qui en toutes occasions se sont montrés dociles à leurs avis et à leurs commandements ; fidèles à leur Souveraine ; plus fidèles encore à leur Dieu ; et qui aujourd'hui pleins d'un zèle que leur envieraient les Godefroy de Bouillon et les St. Louis, roi de France, veulent à leur tour montrer leur dévouement au St. Siège.

« Mais surtout honneur et gloire à vos bien tendres mères qui avec la vie vous ont donné la vraie et solide piété. Oh ! que dans ce moment elles doivent être fières de vous ! Pour moi je les félicite du bonheur qu'elles doivent éprouver, bonheur mêlé, il est vrai, de quelqu'inquiétude ; mais qu'elles se rappellent que ce que Dieu garde est bien gardé, et qu'il est impossible que Dieu ne protège pas des enfants si chrétiens, si dévoués et si généreux. »

M. Taillefer, dit le *Nouveau-Monde*, vient d'être fait sergent ; MM. Drolet, Têtu et Hainault vont recevoir leurs galons de caporal.

Le président des Etats-Unis vient d'être acquitté sur le 2e et le 3e chef d'accusation formulés contre lui. Ce résultat a enfin déterminé M. Stanton à abattre pavillon : il a donné sa démission comme ministre de la guerre.

Comme la présidence de M. Johnson doit bientôt toucher à son terme, les deux partis, qui luttent aux Etats-Unis, s'occupent fortement de choisir leurs candidats pour la prochaine élection. La convention radicale ou républicaine, tenue à Chicago, a choisi le général Grant comme candidat à la présidence et M. Colfax, comme candidat à la vice-présidence. La convention démocratique se réunira le 4 juillet à New-York. On ne peut encore beaucoup prévoir quels sont les candidats qu'elle choisira pour opposer à ceux de la convention de Chicago.

Le ministre anglais vient d'être battu une troisième fois sur la brûlante question de l'Irlande. Tant d'échecs ne paraissent cependant pas devoir déterminer M. Disraeli à lâcher prise. Il se cramponne de toutes ses forces au pouvoir et invoque des précédents pour démontrer quo, toute anormale quo soit sa position, elle est néanmoins tenable, puisque quelques-uns de ses prédécesseurs ont marché pendant assez longtemps, des années même, avec la majorité du Parlement contre eux. Il veut attendre le résultat des prochaines élections, ce qui prolongera de quelques mois sa vie de premier ministre. Mais quoiqu'il fasse, la question irlandaise est gagnée ; le règne de l'Eglise établie touche à sa fin.

A Paris, le 7 mai, à neuf heures et demie du matin, Son Altesse le Prince Impérial a fait sa première communion dans la chapelle des Tuileries. Mgr l'archevêque de Paris a prononcé dans cette circonstance deux magnifiques allocutions ; l'une avant la communion, l'autre après. Le soir de ce jour, à cinq heures, le Prince Impérial a été confirmé par le même prélat qui de nouveau lui a adressé quelques paroles. Il lui a, entr'autres choses, rappelé que sa vie entrerait dans une nouvelle phase et qu'il lui fallait la sagesse nécessaire au chrétien et au prince, sagesse qui fait bien apprécier les hommes et les choses ; qui subordonne les intérêts de la terre à ceux du ciel ; sagesse qui consiste dans le goût de ce qui est juste et bon ; qui apprend à régler ses affections, à réaliser les pensées justes et les senti-

ments généreux ; sagesse enfin qui maintient dans la pratique du devoir.

Heureux les peuples, quand ceux qui sont appelés à les gouverner, donnent ainsi l'exemple de la piété, de la soumission à la voix de Dieu et de l'Eglise ; quand ils regardent l'accomplissement de leurs devoirs religieux comme la plus importante de toutes les affaires !

Le dimanche 3 mai, jour de l'Invention de la Très Sainte Croix, le Pape s'est rendu au monastère des religieux cisterciens pour y faire la bénédiction des *Agnus Dei*. On sait que les *Agnus Dei* sont des médaillons plus ou moins grands en cire blanche, sur lesquels est empreinte d'un côté l'image de l'Agneau de Dieu, les armes et le nom du Pape qui les consacre, et de l'autre, l'image de la Très Sainte Vierge ou celle de quelques saints. On emploie pour les former la cire du cierge Pascal des diverses Eglises de Rome, de l'année précédente, à laquelle on en ajoute d'autre ; autrefois même on y mêlait le saint Chrême. La bénédiction des *Agnus Dei* est réservée au Pape, qui ne l'accomplit solennellement que la première année de son pontificat et ensuite tous les sept ans. Mais quand il le juge à propos pour les besoins des fidèles, il consacre des *Agnus Dei* sans solennité, comme cela s'est fait le 3 mai. Voici ce que M. le chanoine Barbier a publié à Rome et à Paris au sujet des *Agnus Dei* :

L'Eglise compte les *Agnus Dei* parmi les sacramentaux. Il importe donc de les tenir avec respect et vénération. On peut les toucher, les porter sur soi, en voyage, ou les exposer dans sa maison qu'ils protègent, ainsi que les personnes qui l'habitent. Les morceaux d'un *Agnus* brisé ont la même efficacité qu'un *Agnus* entier.....

Considérés selon les intentions du Souverain Pontif, les *Agnus* confèrent ou augmentent la grâce en nous, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu.

Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché, après qu'il a été remis par le sacrement de pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leurs tentations et préservent de la ruine éternelle.

Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes, et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

Ils protègent dans les combats et procurent la victoire.

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et de la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Enfin, les *Agnus Dei* conservent la mère et l'enfant pendant tout le temps de la grossesse et les tirent du danger au moment de la délivrance, dont ils calment et abrègent les douleurs.

Amélioration du cheval

Nous lisons dans la *Revue d'économie rurale* de Paris, sous la date du 7 mai, un article qui a bien son à propos dans un temps où nos sociétés d'agriculture montrent beaucoup de zèle pour améliorer l'espèce chevaline. Cet article contient des faits et des principes qu'il est bon de se rappeler quand on s'occupe d'élevage.

L'auteur de cet article, M. de Lavalette, dit : " Le plus grand nombre des éleveurs de France marchent dans une mauvaise voie, mais ils ne sont pas les seuls coupables, car de son côté l'administration des haras a toujours commis de grandes fautes. Nous avions en France des races excellentes, robustes, vigoureuses, largement étoffées, fortement membrées : mais on trouvait qu'elles manquaient d'élégance, et surtout qu'elles étaient lentes dans leur marche. Les turfistes ont alors pensé que l'on corrigerait facilement ces défauts en ayant recours au cheval anglais. Au lieu d'agir avec la même sagesse et la même habileté que les éleveurs de la Grande-Bretagne qui auraient cependant dû nous servir de modèles pour l'application d'un principe qu'ils avaient longuement médité, nous nous sommes laissés emporter par des apparences trompeuses ; l'administration des haras a choisi le cheval anglais dit pur-sang, qui n'est bien réellement que le résultat d'un croisement ; elle l'a donné indistinctement à toutes les juments, quelle que fut leur conformation, et de semblables accouplements ont produit le plus souvent des résultats déplorables.

" Les anglais n'ont pas agi de la même façon pour améliorer leurs races ; avec ce savoir qui les distingue, ils font des accouplements rationnels, et ils sont parvenus à créer des chevaux propres à tous les services. Ils ont employé en qualité de type améliorateur le cheval arabe plus ou moins fort, plus ou moins étoffé, et ils ont persisté à suivre cette ligne de conduite jusqu'à ce qu'ils aient été assurés d'avoir obtenu un certain degré de fixité. Lorsque ce système a été adopté, les chevaux de luxe étaient fort rares en Angleterre, et par conséquent il aurait été difficile pour les éleveurs de procéder par voie de sélection. En France, nous étions loin d'être dans le même cas, et nous aurions pu parfaitement nous dispenser d'avoir recours au sang étranger, et nous contenter d'améliorer nos races par elles-mêmes. Nous serions aujourd'hui dans une brillante situation, et nos chevaux ne tourneraient pas à la ficelle, comme on en voit malheureusement tant.

" Il ne faut pas croire que les croisements puissent être pratiqués fructueusement par le premier venu. Avant d'agir, il faut avoir fait à ce sujet de longues et laborieuses études ; sans cela on s'égare presque toujours, et voilà pourquoi nous trouvons à chaque pas des chevaux si mal réussis, ce qu'il faut incontestablement attribuer à des mélanges de sang faits sans discernement.

" Nous pouvions donc nous dispenser de suivre la voie des croisements ; mais enfin, puisque les impatients et les enthousiastes comptaient ainsi atteindre le but plus vite et dans de meilleures conditions, il fallait choisir des types appropriés aux races que nous possédions déjà, et ne pas se jeter inconsidérément dans le cheval de course, dont la conformation doit être en quelque sorte opposée à celle du cheval de service.

" Nous avons pris des chevaux anglais provenant d'un croisement ; nous les avons accouplés avec de belles juments normandes ou autres ; les élèves de ces juments bien réussis sont devenus à leur tour des étalons, et ainsi de suite, de génération en génération, nous avons formé un tissu de croisements sur croisements. Les éleveurs ont pris avec confiance ces nouveaux étalons, leur succès n'a pas toujours été certain, et ils s'en sont étonnés. Ils n'ont pas voulu comprendre qu'il n'y avait rien de

certain dans leur façon d'agir, et qu'ils avaient, par conséquent, sans cesse à craindre des coups en arrière, qui se sont malheureusement trop souvent produits ; et voilà pourquoi l'élève du cheval demi-sang devient si souvent onéreux. Sur six élèves, deux donnent des types de choix, et les quatre autres ne valent rien. Personne n'en veut parce qu'ils ne sont ni chevaux de travail, ni chevaux de luxe.

" Pour fabriquer des chevaux destinés aux attelages, il faudrait avoir recours à des étalons de fond, bien membrés, bien étoffés et réunissant toutes les qualités propres à faire disparaître les défauts que nous venons de signaler. Il serait utile de trouver des étalons plus près de terre, avec des jarrets puissants, des canons vigoureux, des reins et un dos moins allongés, des membres postérieurs plus courts et bien muselés, qui sans aucun doute favoriseraient moins la vitesse, en s'engageant beaucoup moins en avant des pistes des membres antérieurs.

" Voilà le bon cheval de service ou le cheval d'attelage.

" Des fautes ont été commises ; il faut absolument entrer le plus tôt possible dans une voie réparatrice, et pour cela il suffit de faire usage d'étalons qui soient en rapport avec les pays et les races qu'on y rencontre."

De la maladie des arbres fruitiers exposés en plein vent

En parcourant les campagnes, on voit fréquemment les arbres plantés sur les routes, dans les vergers et autres lieux, malades, chancreux, couverts de mousses, de lichens et autres parasites.

L'écorce en est rocaillieuse et noire, les feuilles chétives, plus jaunes que vertes, et souvent parsemées de taches de rouille résultant de la décomposition du tissu spongieux des feuilles.

Les productions fruitières, telles que bourses et lambourdes, sont entourées d'une couche de mousse qui l'épuise en absorbant leur nourriture.

Ce qui fait qu'au moment de la floraison un grand nombre de bouquets restent stériles et improductifs.

En recherchant les causes de cet état de choses, on les trouve dans l'ignorance ou l'indifférence des propriétaires.

Et souvent c'est de la mauvaise plantation que naît le mal, car beaucoup de personnes, en plantant, oublient qu'il faut tenir compte du tassement de la terre remuée ; c'est ce qui fait que beaucoup d'arbres, après une année de plantation, sont enfoncés dans le sol, qui forme au pied une petite mare dans laquelle séjournent fréquemment les eaux pluviales.

On connaît l'influence des eaux stagnantes sur les racines, surtout lorsqu'elles sont recouvertes de terre et de verdure ; ne pouvant s'échauffer, elles se décomposent ou fonctionnent avec peine.

Mais, comme la nature a ses exigences et que la végétation, chaque année, se met en mouvement à l'époque du printemps, la sève que produit les arbres souffreteux est aqueuse, sans richesse, et circule avec difficulté dans toutes les parties de l'arbre.

Pour prévenir ces inconvénients il faut, lorsqu'on plante un arbre, tailler les racines brisées, et retenir horizontalement au moyen d'un osier, celles qui sont placées dans une position verticale ; l'arbre, ainsi préparé on le dresse sur la terre disposée pour le recevoir et nivelée à la hauteur du sol ; on étend le cheveu avec précaution et l'on recouvre les racines avec de la terre légère ; on en met assez pour qu'après la plantation elle forme un mamelon de 12 à 15 pouces de hauteur, on termine en recouvrant d'une brouctée de fumier sur lequel on verse un seau d'eau.

L'arbre ainsi planté se trouve parfaitement assujéti après le tassement du sol.

Il est une autre cause de dépréciation pour les arbres, c'est la mauvaise situation dans laquelle peuvent se trouver les racines après plusieurs années de plantation.

Ainsi, quand elles ont épuisé la couche végétale qui les nourrit depuis longtemps, si elles viennent à s'engager dans une terre argileuse elles ne reçoivent plus les influences atmosphériques; manquant de nourriture, elles noircissent ou meurent.

Lorsqu'on soupçonne la cause du mal on y remédie, en hiver, en découvrant les racines de l'arbre; on les dégage du mauvais sol, on supprime les parties malades, on agrandit le trou, puis on le remplit de bonne terre mêlée d'une certaine partie d'engrais.

Si les racines sont affaiblies, si le chevelu est amoindri, on devra supprimer une partie des branches de la tête de l'arbre et ne réserver que la quantité en rapport avec les racines.

En principe, il faut toujours veiller à ce que la tête ne contienne pas plus de branches que les racines en peuvent nourrir; on ne doit pas non plus négliger d'enlever tous les ans le bois mort, de raccourcir les branches gourmandes, et de supprimer celles qui gênent la circulation de l'air et de la lumière.

Il est essentiel aussi, pour maintenir les arbres en bonne santé, de les badigeonner tous les deux ou trois ans avec du lait de chaux; cet enduit fait périr la mousse et tue les insectes cachés dans l'écorce.

Les plantations traitées de cette manière vivent longtemps, produisent beaucoup et donnent d'excellents fruits.

DUMONT-CARMENT.

Conservation des viandes en été

Nous lisons dans le *Journal de la Société agricole de l'Est*:

C'est à vous, ménagères, que nous nous adressons. A la campagne, il n'est pas souvent facile de renouveler journellement sa provision de viande, et l'on n'a pas toujours une glacière, pour conserver les viandes en état de fraîcheur. Nous espérons donc être très bien venu en vous donnant le moyen d'empêcher vos viandes de contracter une mauvaise odeur; le moyen est facile, peu coûteux, et nous pouvons le déclarer *infaillible* par expérience. C'est tout simplement un soufrage; le soufre ne sert pas seulement à faire des allumettes, il possède cette propriété que les chimistes nomment *antisceptique*, c'est-à-dire qu'il est propre à empêcher toute fermentation.

Il suffit d'exposer les viandes à l'influence de l'acide sulfureux pour que leur décomposition soit toujours retardée (cet acide sulfureux est le gaz qui se forme lorsque l'on brûle du soufre et dont l'odeur est connu de tous). Cette opération se fait dans une caisse haute de 3 pieds à peu près, large et profonde suivant la quantité de viande que l'on consomme habituellement; cette caisse est munie d'un couvercle fermant hermétiquement: on la place dans un endroit frais, debout sur un de ses côtés, de façon à ce que le couvercle s'ouvre horizontalement comme la porte d'une armoire; on fixe intérieurement, à la partie supérieure, au *plafond* de cette caisse, pourrait-on dire, des crochets pour y suspendre les pièces de viande; à la partie inférieure, sur le *plancher*, on place une mèche soufrée; les viandes attachées aux crochets, ou allume les mèches soufrées et l'on ferme la caisse; au bout d'une heure l'opération est terminée, on peut retirer les viandes et les conserver dans un garde-manger ordinaire pendant huit ou dix jours et même plus longtemps sans qu'elles *avancent* le moins du monde. Au sortir de la caisse, les viandes ont un aspect noirâtre, mais elles n'ont contracté nulle odeur de soufre, et si l'on y fait une entaille, on s'aperçoit que l'extérieur seule est noirci, l'intérieur a conservé un aspect rouge clair des plus appétissants.

Cette méthode est excellente, nous la répétons, et on peut

en faire un essai peu coûteux, il suffit pour cela de prendre le premier coffre venu et d'y installer des crochets et une mèche soufrée.

Petite chronique agricole

Le mois qui vient de disparaître nous a donné 14 jours de pluie bien comptés. Les vents dominants ont été comme d'ordinaire ceux de nord-est. Nous n'avons eu que deux jours de chaleur sur trente et un, le 27^e et le 28^e. Ce dernier jour le thermomètre est monté à 24 degrés centigrade au-dessus de zéro. Au moment où la chaleur était la plus intense, le ciel s'est couvert de gros nuages noirs chargés d'électricité. Des éclairs vifs et nombreux ont sillonné le firmament en tous sens; et presque sans interruption. Le tonnerre a fait aussitôt entendre sa grande voix pour la première fois ce printemps. Par moment les éclats de la foudre avait quelque chose de terrifiant. Une pluie abondante a insensiblement déchargé l'atmosphère.

Vers 5 $\frac{1}{2}$ heures du soir, à la surprise de tout le monde, il s'est à l'instant produit un changement subit dans la température. Dans l'espace d'environ une demi-heure, le thermomètre est descendu de 16 degrés. Au détriment de la santé du plus grand nombre le vent de nord-est s'est fait sentir toute la soirée et les jours suivants. Il faut avouer que ce passage brusque du chaud au froid est plein d'inconvénients, qu'il peut avoir des conséquences funestes.

Juin nous arrive au milieu des pluies et des brumes. La terre, copieusement arrosée depuis 4 à 5 jours par une pluie diluvienne, est sans consistance. Les champs sont comme submergés. Les rivières et les ruisseaux coulent à plein bord. En conséquence les travaux des semailles languissent partout.

En revanche les prairies offrent généralement de grandes espérances. Si l'heureux changement qu'on est en droit d'attendre se réalise, on pourra se consoler des mécomptes éprouvés jusqu'aujourd'hui. Juin est pour nous le véritable mois des fleurs, celui où la végétation étale à nos yeux toutes ses richesses, sous ses trésors. Et dans notre pays surtout, cette végétation est si active qu'on peut chaque jour constater ses progrès. On peut donc espérer que dans une quinzaine de jours la campagne offrira un des plus beaux coup-d'œil.

Dimanche soir, 31 mai, grand jour de la Pentecôte, la chapelle des élèves du collège était belle à voir. On y respirait un parfum de piété qui élevait l'âme et la portait naturellement vers les saintes joies du ciel. La communauté se réunissait une dernière fois au pied du trône de Marie pour chanter ses louanges et la remercier de ses faveurs. L'autel, paré de ses plus beaux ornements, et tout éblouissant de lumière, attirait tous les regards. Les chants pieux de ces enfants, qui au matin de ce beau jour s'étaient approchés du banquet eucharistique, ne respirait que l'amour et la reconnaissance pour celle qu'ils ont appris de bonne heure à aimer et à vénérer. Conduits aux pieds de l'Auguste Vierge par les plus purs sentiments de piété filiale et de gratitude, ils ont dignement couronné ces religieux et saints exercices du mois de Marie et du *Triduum*. Puissent-ils conserver longtemps les fruits de ce beau mois et achever heureusement dans l'amour de leurs devoirs d'obéissance leur année scolaire déjà sur son déclin!

Adieu donc beaux cantiques et brillantes réunions du soir. Pourquoi faut-il qu'un si beau mois ne dure pas toujours! l'année serait-elle trop longue pour reconnaître les bienfaits de Marie!

es. Pour avis de l'Exposition Provinciale à Montréal et les recettes, voir la première page des annonces.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

IX

Ordres secrets

(Suite.)

“ Vous exagérez peut-être, ” reprit-il ; car il voulait jusqu'au bout exciter plutôt que retenir l'officier.

— J'exagère ! et quoi donc, capitaine ? Vous me dites : Il se trouve à bord un homme à qui l'on ne reproche aucun crime, et qui sera passé par les armes, voilà l'ordre. . . . Je vous réponds que je suis un marin et non pas un assassin ! Chargez un autre de cette besogne !

— Vous faites partie de l'état-major.

— Ca m'est bien égal.

— Et vous servez la république.

— A-t-elle la prétention de me déshonorer ?

— Vous ne me demandez pas même qui est le condamné ?

— Je sais qu'il est innocent.

— Qu'importe ! sa race est coupable !

— Sa race. . . sa race. . .

— N'avez-vous point vu proscrire une aristocratie dont l'unique faute était un titre nobiliaire.

— J'ai proscrié les abus, non les hommes.

— Que parliez-vous d'exécution tout à l'heure, alors ?

— J'ai dit, capitaine, répondit Piérik avec une agitation croissante, que pour protéger les doctrines républicaines, pour défendre les droits de l'homme, pour arborer le drapeau sacré de la liberté, et faire de la révolution une ère nouvelle, je ne reculerais devant rien ! Si une armée se présentait, je lutterais contre une armée ; si je découvrais un complot, j'en châtierais les auteurs ! Voilà ce que j'ai dit, rien de plus, rien de moins ! Eh parbleu ! je trouve plaisant que ce soit vous qui me rappeliez au jacobinisme.

— Moi que l'on suspectait presque, n'est-ce pas ?

— Pas absolument, mais. . .

— Vous voyez, Piérik, qu'il ne faut point se hâter de juger, pas plus qu'il ne faut se presser d'émettre une opinion et une volonté : tout à l'heure vous changerez d'avis sans doute. . . . L'homme désigné à notre justice. . . non, pas à notre justice, mais livré à un châtement, est un aristocrate. . .

— A-t-il conspiré ?

— On ne le dit pas.

— Il se nomme ?

— La vicomte de Kéroulas !

— J'ai refusé, je refuse encore. Pour un noble il n'est pas trop fier. . . et puis, il aime la France, au moins. . .

— Lisez cette dernière ligne, Piérik. ”

Roscoff tendit l'ordre de Brutus.

“ Le 17 juin de l'an présent, en quelque latitude qu'il se trouve, et quelles que soient les circonstances, le capitaine Roscoff se débarrassera du passager, ci-devant vicomte de Kéroulas, avec le moins de bruit possible. Il répond sur sa tête de l'exécution de cet ordre. ”

“ Je refuse ! je refuse ! répéta énergiquement Piérik, et je veux croire que mes amis en feront autant.

— Et vous acceptez la responsabilité de votre refus ?

— Toute entière.

— Je sais tout ce que je voulais savoir, citoyen.

— Et si vous commettez le crime que l'on ordonne, ajouta Piérik, je prendrai les armes pour défendre le vicomte de Kéroulas ! je. . .

— Citoyen, je vous ferai part de ma résolution ce soir. ”

Piérik sortit, et Roscoff fit appeler Julien Grenier.

Il commença, comme il avait fait avec Piérik, pour prouver à l'officier qu'il lui avait été impossible de se battre lors de la rencontre de la frégate ; puis il amena l'entretien sur le passager de la *Thémis*.

“ Un brave jeune homme ! s'écria Julien ; il était merveilleusement beau quand il a froidement allumé la mèche et tiré sur

le navire ennemi. Ah ! quand on épouse ainsi les deuils de la patrie, et qu'on en venge les humiliations, on appartient à la grande famille patriotique !

— Vous aimez le ci-devant vicomte de Kéroulas ?

— Beaucoup, je l'avoue ! Il est doux, inoffensif, il semble triste ; son oncle, noble ou non, a fourni une belle carrière maritime, et quoique j'aime la république, je respecte infiniment ceux qui sont demeurés fidèles à ce qu'ils croyaient un principe, bien qu'à mes yeux ce fût seulement un préjugé.

— Si vous aimez le jeune Kéroulas, donnez-moi un conseil, alors. J'ai un ordre signé du citoyen Brutus de faire disparaître le passager qu'il m'a confié.

— C'est une infamie ! s'écria Julien.

— Quel est votre avis ?

— Ne point obéir.

— Nous passerons tous en conseil de guerre ! réfléchissez.

— Je n'ai pas besoin de réfléchir ; une condamnation pour un pareil fait me semble honorable. . . et je vois plutôt une vengeance particulière qu'un arrêt du tribunal dans cette façon de procéder.

— Bien ! dit Roscoff, bien, jeune homme ! Et de deux, car Piérik, ce patriote, refuse également de participer à ce meurtre.

— Alors, il est sauvé ? demanda Julien.

— Vous oubliez Candale. ”

Roscoff serra la main de l'officier, et, après son départ, Candale parut.

“ Citoyen lui dit nettement le capitaine, le commissaire du gouvernement de Brest nous ordonne une infamie devant notre conscience ; nous ne la commettrons jamais. . .

— La discipline. . . murmura Candale.

— Ordonne de se conformer sans réfléchir aux ordres émanés d'en haut ; je le sais ! Que voulez-vous, l'humanité. Le vicomte de Kéroulas est condamné par le citoyen Brutus à disparaître mystérieusement. . . Il faut que la mer engloutisse son cadavre. . . nous n'en savons pas davantage. . . et nous refusons. . .

— Vous refusez !

— Nous devons vous consulter, et vous pouvez émettre votre avis. . .

— Il y a, dit Candale, la république et l'humanité, le gouvernement et la raison, la discipline, et. . . ”

Candale s'arrêta brusquement :

“ Vous le condamnez ?

— Oui, citoyen !

— Moi aussi. . . La discipline m'ordonne de suivre les ordres reçus ; mais le respect pour la hiérarchie m'oblige à vous imiter.

— Il est sauvé ! sauvé ! dit le capitaine en se frottant les mains.

Pauvre jeune homme. . . lui qui vantait la générosité du citoyen Brutus. . .

— Sait-il de quoi on le menaçait ?

— Il ne s'en doute même pas. . . Il me faut peser les chances de salut, Candale. . . Piérik, Julien et vous, vous êtes de force à porter le poids d'un secret. J'ai voulu savoir jusqu'à quel point vous pouviez vous sacrifier à une cause honnête ; mais je n'exposerai point votre vie, et votre honneur militaire me devient d'autant plus cher que vous vous montrez plus généreux. . . Je dois préparer un plan. . . Je vous le soumettrai. . . Je parlerai aussi à Kéroulas. . . et ce soir tout sera fini, je l'espère. . . A bientôt, Candale. ”

Roscoff resta seul cherchant, combinant, et ne trouvant pas encore le moyen de salut qu'il demandait à son imagination rebelle. Il monta sur le pont, et la première personne qu'il aperçut fut le vicomte de Kéroulas, dont le visage semblait moins triste que de coutume.

“ Savez-vous ce que vient de dire un matelot, capitaine ?

— Non, citoyen.

— Nous avons une île en vue.

— Une île ! s'écria Roscoff, une île. . .

— Vraiment oui ! à moins que ce soit un nuage.

— Julien ! cria le capitaine, Flambard ! ”

Le quartier-maître accourut le premier.

“ C'est bien une île, matelot ?

— Autant que ma vieille expérience l'affirme.

— Bien, bien ! voilà une bonne nouvelle, Flambard. . .

(A continuer.)

Exposition provinciale à Montréal

Les journaux de Montréal annoncent que l'exposition provinciale aura lieu cette année le 14 septembre, à Montréal. Nous ne connaissons pas les détails.

Comme nous ne recevons pas la *Revue Agricole*, journal officiel de la Chambre d'agriculture, parce que son rédacteur, M. J. Perrault, ne juge pas à propos d'échanger, nous sommes privés du plaisir de faire connaître au public les travaux de la Chambre.

RECETTES AGRICOLES

Emploi de la cire et du miel dans le meilleur onguent pour les sabots du cheval.

Prenez parties égales de cire jaune, graisse molle (saindoux ou suif), huile de pied de bœuf ou huile de lin naturelle, térébenthine et miel. Vous fondez la cire, vous ajoutez la graisse, puis l'huile. Vous retirez du feu et vous ajoutez la térébenthine et le miel, en ayant soin de remuer jusqu'à ce que la masse commence à se figer.—L'emploi modéré de cette composition entretient une certaine souplesse de la corne; un graissage trop fréquent est quelquefois nuisible; au lieu de rendre la corne élastique, la grande abondance de graisse rendrait certaines cornes trop molles.

Savon économique

Prenez cinq livres de soda à laver; trois livres et demi de graisse; cinq livres de chaux, et trois gallons d'eau douce. Eteignez la chaux; faites dissoudre dans l'eau le soda, et mélangez le soda et la chaux que vous laisserez reposer quelque temps. Le lendemain matin, retirez le liquide en ayant le soin d'y laisser la chaux. Mettez dans une chaudière où la graisse aura bouilli quelques temps, laissez le tout quelques minutes sur le feu en ayant soin de brasser tout le temps. Retirez du feu, et quelques heures après vous aurez un excellent savon propre à l'usage de la maison, très bon pour se laver les mains, et le linge fin. Au moment de vous en servir pour le lavage, vous en prenez un morceau que vous mettez dans une pinte d'eau, faisant une lessive dans laquelle vous tremperez votre linge toute la nuit. Le matin lavez comme à l'ordinaire.

Mettez un seau d'eau sur la chaux qui restera: Laissez tremper toute une nuit, et moltez le liquide en bouteille, qui pourra servir à laver des barils, etc., en y ajoutant une chopine par un gallon d'eau.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

ANNONCES.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

Anctil, Augustin Aubut, Rémi
Bérubé, George
Dubé, Alexandre (2) Dubé, Michel (2)
Dubé, Jos. et Mich. (2)
Gauthier, Gilbert Gauthier, Jean
Lajeunesse, Isaïe Lévêque, Adsère
Michaud, Vincent Morais, Charles
Pelletier, Dlle Zarine
Vésina, Charles
4 juin 1868. J. DIONNE, M. P.



BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT

Ottawa, 14 mai 1868.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSPORTS devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

28 mai 1868.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	9 30 AM	4-00 PM
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction ..	10-05	3-30
St Jean Chrysostôme..	10-20	3-10
St Henri	10-40	2-50
St Charles	11-10	2-15
St Michel	11-35	1-50
St Valier	11-48	1-35
St François ou Berthier.	12-08	1-13
St Pierre	12-20	1-00
ST THOMAS	12-40	12-40 AM
Cap St Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Gile	1-32	12 00
L'ISLET	1-50	11-45
Trois Saumons	2-05	11-30
St Jean Port Joli	2-15	11-15
Elgin Road	2-35	10-50
St Roch	2-47	10-37
STE ANNE	3-00	10-20
Rivière Ouelle	3-30	9-50
St Denis	3-50	9-25
ST PASCAL	4-08	9-05
Sto Hélène	4-25	8-45
St André	4-45	8-20
St Alexandre	5-15	8-05
Chemin du Lac	5-35	7-50
RIVIERE-DU-LOUP ..	5-55	7-00

IMPORTATION DU PRINTEMPS

MONTMINY ET BRUNET

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public, que leurs MARCHANDISES arrivent graduellement par chaque vapeur; et que, dès à présent, ils étalent un des plus beaux choix qui se puissent voir d'effets de goût et d'utilité.

Pas un acheteur ne doit manquer de visiter son établissement s'il désire faire un choix judicieux, sous le rapport du bon goût, de la qualité et du bon marché.

M. et B. désirent attirer l'attention sur le fait, que leurs marchandises ayant été achetées dans les meilleures maisons manufacturières d'Angleterre et d'Ecosse, au moment de la plus grande baisse en décembre et janvier derniers, ils peuvent offrir leurs effets de 10 à 15 p. 100 plus bas que tous les autres qui ont fait leurs achats plus tard.

Leur assortiment est aussi très-complet pour les Toilettes de Première communion, tel que: Lawn, Mousseline, Point, Dentelle, Mérinos et Alpaca blancs, Gants, Bas, Drap noir, Frappé blanc, etc., etc.

COIN DES RUES DU PONT ET DES FOSSES, SAINT-ROCH DE QUEBEC.

22 avril 1868.

AVIS.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*:

COCHONS WHITE CHESTER

PURE RACE

\$8 à deux mois

PATATES

GARNET CHILI

30 MINOTS

PATATES LES PLUS PRODUCTIVES ET DE MEILLEURE QUALITÉ

Prix: Le minot \$1.25—Par 2 minots, \$1.00 le minot.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

CES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

1368 The Canada Farmer 1868

Journal semi-mensuel, agricole horticole et s'occupant d'affaires rurales généralement.

Cette publication anglaise est la meilleure et la moins coûteuse pour le cultivateur canadien.

Le *Canada Farmer* jouit d'une popularité sans parallèle. Sa circulation s'élève à 25,000 souscripteurs. L'accueil favorable que le *Farmer* a reçu est dû sans doute au fait qu'il a répondu à un besoin urgent éprouvé depuis longtemps par les agriculteurs canadiens. Ils avaient besoin d'un Journal spécialement dévoué à l'explication des questions qui les intéressent le plus comme agriculteurs et horticulteurs et ils ont trouvé dans le *Canada Farmer* ce qu'ils désiraient.

Le *Canada Farmer* fournit un grand nombre de gravures sur bois, un des agents les plus propres à répandre les idées, qu'aucun autre journal agricole du monde! Il a également fourni plus de matières à lire qu'aucun autre journal publié pour le même prix.

Le *Canada Farmer* est publié le 1er et le 15 de chaque mois sur une feuille de 16 pages; in quarto, et est adressé franc de port aux prix suivants:

Pour une simple copie \$1,00, par année.

Et aux clubs aux prix suivants:

10 copies.....	\$ 9.00	do
20 do	16.00	do
40 do	30.00	do
100 do	70.00	do

Aux sociétés agricoles qui auront besoin de plus de 125 copies, le *Farmer* sera adressé pour..... 0.60 do

On ne s'abonne pas au *Canada Farmer* pour moins d'une année, et tout abonnement commence le 1er Janvier pour jusqu'aux 15 décembre de la même année.

Les sociétés agricoles peuvent recevoir le *Farmer* au même taux que les clubs et les numéros demandés par elles sont adressés à aucun bureau de poste qui se trouve dans leurs limites territoriales respectives.

Les numéros précédents peuvent toujours être obtenus, vu que le *Farmer* est imprimé sur caractère stéréotypés.

Comme moyen de publicité il est suffisant de remarquer que tous ceux qui ont quelque chose à vendre, ou qui désirent faire quelque achat soit en animaux, graines, grains, ustensiles d'agriculture, terrain, etc., peuvent, par le moyen du *Canada Farmer*, faire connaître leur désir directement à toute la population agricole du Canada. S'adresser à

GEORGE BROWN,

Editeur, propriétaire, 26 et 28 King Street East, Toronto, C. O.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIÉTAIRES DE MOULINS

Grande Scierie de l'Isle-Verte
Convertie en manufacture d'instruments agricoles, etc.

DEFIE TOUTE COMPETITION!!!

Les soussignés offrent en vente, à leur Manufacture d'instruments agricoles, des *Arrache-Patates* perfectionnés qui ne laissent rien à désirer quant à leur bon fonctionnement.

Ils ont constamment en mains: Moulins à battre, Cribles, Charrues de douze modèles, et considérées les meilleures en usage; Roues pour voitures de toutes espèces; *Smuts* perfectionnés pour moulins à farine; Chaudières à sucré et à soupe; Poêles de cui-line, de chambre, de parloir et de laiterie; de différents patrons.

Les soussignés désirent informer les propriétaires de moulins qu'ils seront toujours désireux de recevoir leurs commandes pour toutes espèces de mécanisme se rattachant à la construction de moulins. Ils désirent surtout attirer l'attention des meuniers sur les *Smuts* (machines à nettoyer le grain) perfectionnés, qui ont donné jusqu'à présent beaucoup plus de satisfaction que ceux manufacturés dans d'autres boutiques du Canada.

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs, sur le prix réduit des Charrues à renchausser et à faire les sillons. La charrue seule \$5.50, et avec l'appareil à tracer les sillons, \$1.00 de plus, soit \$6.50.

CHS. BERTRAND et ANT. ROUSSEAU,
Manufacture d'instruments agricoles,
etc., etc., à l'Isle-Verte.

30 avril 1868.

A VENDRE

à la LIBRAIRIE AGRICOLE de la
Gazette des Campagnes, à Ste. Anne
de la Pocatière:

GRAINES DE JARDINS

De trèfle et de mil

&c., &c., &c.

ASSORTIMENT COMPLET ET CHOISI.

GRAINES DE TABAC

DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.

☞ Toute commande par la poste, pour achat de graines, recevra la plus prompt attention. Les frais de poste pour l'envoi de graines ne sont que d'un centin par once.

COCHONS

WHITE CHESTER

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES:

CHAPEAUX de satin (Import. Française,) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal, Drap d'Albert, Drap d'Été, Saie, Serge, etc.

—Ceintures de Soie avec Frauges, Ceintures de Laine, Etouffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.—

—AUSSI—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin, Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pommades, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,

Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

À vendre, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*:

Le *Verger Canadien*, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. Pabbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

La *Flore Canadienne*, ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent; le mode de culture qui lui convient, etc., accompagnée du Vocabulaire des termes techniques et de chefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à sa famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de 400 gravures sur bois. Par M. Pabbé L. Provancher, curé de Portneuf. En 2 volumes. Prix, brochés, 10 chelins; reliés, 12s. 6d.

Le Jardinier pratique ou Guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant les jardins fruitiers, potagers et d'agrément, augmenté de la composition des jardins et de la culture des plantes de serres et d'agrément, par M. H. Rousselon. Illustré de 200 gravures sur bois. Prix, 3s. 9d.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. Pabbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.